

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.  
Réclames... 30  
Faits divers... 75

#### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

#### On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.  
Six mois... 16  
Trois mois... 9  
Poste: 35 fr.  
Six mois... 18  
Trois mois... 10

#### On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 7 JUILLET

## Les événements de Hué

Hier, à la Chambre des députés, M. le général Camponon, ministre de la guerre, a rendu compte des événements qui viennent de se produire à Hué.

Le commandant du corps expéditionnaire, qui remplit en même temps les fonctions de résident général à Hué, s'est rendu dans cette ville pour présenter ses lettres de créance et traiter quelques affaires.

Les journées du 4 et du 5 juillet se sont passées en pourparlers entre le général de Courcy et les ministres de l'Annam, et ces pourparlers ont donné l'occasion de constater l'hostilité du gouvernement annamite.

Voici le texte des dépêches reçues du général de Courcy :

Hué, 5 juillet, 3 h. matin.

« Légation et Mangla attaqués inopinément à une heure du matin par la totalité des troupes de la citadelle.

Tout le quartier infanterie de marine en paillettes environnant légation brûlé par fusées incendiaires et mains d'hommes.

Bâtiment légation même intact.

Aucune perte sérieuse.

Impossible savoir ce qui est advenu au Mangla, où se trouve le 3<sup>e</sup> zouaves.

Citadelle est en feu sur plusieurs points.

La fusillade et la canonnade sont vives.

Je suis certain, par la direction du feu, que l'ennemi est repoussé.

Ai pu préserver paillettes du télégraphe.

Ai donné ordres à Hai-Phong d'expédier les troupes cantonnées.

N'ai aucune inquiétude. »

Hué, 5 juillet, 11 h. matin.

« La citadelle est en notre pouvoir avec mille pièces de canon.

Troupes ont été magnifiques, pleines de confiance.

Pertes sensibles.

« La séance de la Chambre n'a pas été aussi

mouvementée qu'on l'aurait cru.

On comptait sur un discours de M. Jules Ferry; mais l'ancien président du Conseil, qui avait affecté d'entrer un des premiers dans la salle des séances, s'est renfermé, malgré d'incessantes insinuations, dans un silence complet.

Bien plus, au moment où le débat a pris une tournure un peu vive, M. Jules Ferry a quitté son banc et s'est réfugié dans les couloirs.

Quelques-uns de ses amis sont allés l'y rejoindre et l'ont inutilement conjuré d'intervenir dans ce débat pour justifier sa politique et son ancienne majorité.

Un ancien sous-secrétaire d'Etat qui a été un des partisans les plus actifs et les plus sûrs de M. Jules Ferry disait de lui en quittant la Chambre :

« Décidément, c'est un eunuque politique ! »

Les dépêches du général de Courcy ne donnent aucun détail sur l'origine de l'incident de Hué. Mais voilà encore un incident qui peut être la cause d'une nouvelle guerre.

Venu à Hué pour prendre possession, auprès du roi, de ses fonctions de résident général, le général de Courcy est reçu à coups de fusil par les Annamites protégés de la France. C'est un cas bien étrange.

Le général de Courcy a triomphé des rebelles et est resté maître de la citadelle. N'est-il pas cependant en danger d'y être bloqué par les quarante mille Annamites réunis dans la capitale, dans le but, disait-on, de lui rendre les suprêmes honneurs ?

La situation en ce cas serait très-dangereuse, puisque le général français a tout au plus une escorte de deux bataillons.

La paix avec la Chine est bien loin, on le voit, d'assurer la fin des hostilités en Orient.

En même temps que parvenait de Hué les dépêches du général de Courcy, le courrier de Cochinchine apportait de nombreux détails sur la rébellion au Cambodge.

Nos soldats sans cesse sur pieds ont dû poursuivre de nombreuses bandes de rebelles, qui menaçaient la capitale.

## Chronique générale.

M. Cavaignac, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, a été entendu par la commission au sujet du budget extraordinaire de la guerre.

M. Cavaignac a fait connaître que, à la fin de 1886, la reconstitution de notre matériel de guerre aura coûté 2 milliards 170 millions. Il restera, pour achever la reconstitution de ce matériel, à dépenser 413 millions aux budgets de 1887 et 1888. La dépense totale de ce service, créé il y a quatorze ans, s'élèvera donc à 2 milliards 283 millions.

### L'OCTROI DE PARIS.

Les produits de l'octroi de Paris continuent à baisser.

Au mois de juin dernier, la diminution a été de 116,148 francs, alors qu'elle s'élevait à 578,147 francs pour le mois de mai.

En résumé, pour les six premiers mois de l'exercice, il y a un déficit de 2,035,618 fr., déficit qui atteindra certainement 4 millions d'ici la fin de l'année.

### UN AVEU.

Extrait d'une feuille républicaine :

« On équilibre les budgets par des expédients plus ou moins heureux. Le déficit est visible à crever les yeux. Nos recettes ont diminué ou ne se sont pas élevées autant qu'on pouvait le penser. L'histoire, qui est un recommencement éternel, nous a ramenés au temps où le Pharaon d'Egypte, endormi, voyait dans un rêve sept vaches grasses et sept vaches maigres. Nous avons mangé toutes les vaches grasses. Maintenant, les vaches maigres nous semblent très-dures à avaler. »

La feuille républicaine — très-républicaine — c'est le *Rappel*, et l'auteur de l'ar-

Gaspard pleura. Le lâche insulta le comte et alla s'asseoir sur un canapé, la tête dans ses mains.

Le comte d'Irun se vit perdu, et la trahison de maître Antoine lui apparut d'autant plus claire que l'ex-notaire s'était élancé au devant du brigadier.

Mais le comte le saisit par le bras et le ramena vers le fond de l'appartement.

Alors il redressa sa haute taille, lança un strident éclat de rire, et s'adressant aux gendarmes :

— Bien joué, messieurs ! s'écria-t-il.

Puis, se tournant vers maître Antoine :

— Mort aux traitres ! dit-il.

Et il déchargea son pistolet sur la tête de l'ex-notaire dont la cervelle jaillit de tous côtés et qui tomba lourdement, sans pousser un cri.

Le brigadier accourait, et levait déjà le bras pour saisir le misérable.

Mais le comte, le sourire aux lèvres, voulant sans doute mourir avec grâce comme les gladiateurs romains, releva lentement son pistolet et l'appuya sur sa tempe droite.

— Rendez-vous ! cria le père Griffard.

— Adieu, brigadier ! répondit le comte.

Le coup partit, et le bandit roula sur le parquet. La mort avait été instantanée.

Pendant ce temps, Gaspard avait été saisi et garrotté comme Niveleau.

Le père Griffard, penché sur le cadavre du

comte, s'arrachait les cheveux de colère et de désespoir.

— Il est mort, criait-il, il est mort, le misérable, sans nous avoir dit son secret !

Les agents entrèrent alors, et aidèrent les gendarmes à emporter les deux cadavres dans le *Martin-Pêcheur*.

Le comte et maître Antoine furent couchés l'un près de l'autre, et le sang qui coulait de leurs affreuses blessures se répandit bientôt autour d'eux.

Gaspard fut conduit près de Niveleau dans une des barques amenées par les gendarmes. Les deux bandits, muets et consternés, détournant les yeux pour ne pas voir les corps de leurs complices, se laissèrent tomber avec accablement sur les planches. Deux agents s'assirent près d'eux.

Quant au brigadier, il laissa trois gendarmes dans la villa pour attendre l'arrivée du Parquet, puis il s'assit à l'avant du *Martin-Pêcheur*, et donna le signal du départ.

Les trois barques glissèrent aussitôt sur les eaux calmées.

De temps à autre, on entendait encore le roulement lointain du tonnerre.

La lune, délivrée des nuages, éclairait cette lugubre scène et donnait aux visages grimaçants du comte et de maître Antoine un aspect diabolique. Les gendarmes et les agents ramenaient doucement, pour ne pas éveiller l'attention, et les

pêcheurs dirigeaient le gouvernail d'une main ferme, en priant tout bas pour les morts.

Un tel spectacle était fait pour donner le frisson, mais le visage du brigadier Griffard n'exprimait que le sentiment du devoir scrupuleusement rempli.

Bientôt les trois barques abordèrent devant le petit cabaret que nos lecteurs connaissent déjà, dans lequel Georges et M. Jacobs avaient été naguère rappelés à la vie.

Plusieurs personnes s'élançèrent au devant des bateaux, sur la rive même du fleuve.

Au premier rang se trouvaient le procureur impérial, le juge d'instruction et M<sup>me</sup> d'Elvoy.

— Eh bien, cria M. Glason au brigadier, dont la silhouette se détachait devant les autres, les avez-vous ?

Le brigadier ne sut que répondre et garda le silence.

Mais il se leva, et étendant le doigt vers le fond du *Martin-Pêcheur* :

— Les voilà ! dit-il.

Le procureur et M<sup>me</sup> d'Elvoy suivirent la direction indiquée par le père Griffard et aperçurent les deux cadavres.

— Horreur ! cria M<sup>me</sup> d'Elvoy en se couvrant le visage de ses deux mains.

— Ils sont morts ? demanda le procureur.

— Oui.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE DRAME

DU

# MARCHÉ-NOIR

PAR M. CR. SAINT-MARTIN.

XII

### LA MORT D'UN BANDIT

(Suite)

Trois gendarmes mirent en joue le comte et Gaspard, tandis que le brigadier Griffard s'élançait sur le *Martin-Pêcheur* et le saisissait Niveleau à la gorge.

Celui-ci se rendit sans résistance et fut aussitôt garrotté.

Puis, les gendarmes se précipitèrent vers la fenêtre de la villa.

Pendant ce temps, le comte d'Irun s'était jeté sur une porte intérieure et son pistolet en main, l'avait rapidement ouverte.

Mais, aussitôt, ses cheveux se hérissèrent et sa bouche écuma de rage. Devant lui se tenaient, prêts à le saisir, trois agents de police.

Toute retraite lui était fermée, et déjà le brigadier, tenant son fusil armé, et suivi de ses gendarmes, avait le pied sur la fenêtre.

ticle n'est autre que M. Edouard Lockroy, député de la majorité républicaine.

Pas de commentaires !

\*\*\*

#### CEUX QUI S'ENRICHISSENT.

Les amateurs de belle orfèvrerie ont pu admirer ces jours derniers, chez un des grands orfèvres du quartier de la Madeleine, un magnifique service de table, commandé par M. Charles Ferry, et dont le prix était de soixante-dix mille francs.

C'est le même Charles Ferry, frère de Jules qui, il y a quelques mois, achetait aux héritiers du général Ben-Ayad des immeubles à raison de 600,000 fr. l'un.

On voit, dit l'*Intransigeant*, que si les aventures tunisiennes et tonkinoises ont coûté cher à la France, elles n'ont pas du moins ruiné tout le monde.

\*\*\*

#### AU PAS-DES-LANCIERS.

Le général Coiffé, très-ému de la situation et inquiet du nombre croissant des malades, a fait évacuer, sur trois points différents, la partie la plus éprouvée du camp, et a installé trois campements provisoires.

On attribue cette espèce d'épidémie à l'eau de la source Marignane qui alimente seule le camp; cette eau est beaucoup trop froide: les soldats en buvaient immodérément, s'y plongeaient, en plein soleil, jusqu'à la ceinture, pour laver leur linge.

\*\*\*

La statistique des condamnés à mort que nous avons dressée vient de diminuer de trois têtes.

Gagny a été exécuté jeudi à Troyes.

Les deux autres condamnés à mort qui se trouvaient dans la même cellule que lui, Billoux et Bonardi, ont bénéficié de la clémence de M. Grévy, qui a commué leur peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

Bonardi, on se le rappelle, est cet Italien qui a assassiné par erreur un homme qu'il avait pris pour un autre, sur lequel il voulait exercer sa vengeance.

\*\*\*

#### NOUVELLE CATASTROPHE A THIERS.

A peine les habitants de Thiers sont-ils remis de l'épouvante que leur a occasionnée la catastrophe du Palais-de-Justice, qu'un accident épouvantable vient de fondre de nouveau sur cette ville.

Le marché couvert s'est écroulé subitement dans la soirée de samedi. Il y a eu douze blessés, dont trois grièvement.

Cinq cadavres ont été retirés des décombres.

Toute la population s'est portée sur le théâtre de l'accident, et les travaux de déblaiement ont été poussés avec une grande activité.

#### LES NOMS DE RUES.

Paris veut passer pour la ville de l'intelligence, et elle s'est donné le plus abracada-

brant conseil municipal que puissent rêver, dans un moment d'aberration mentale, Fouilly-les-Oies ou Bouzy-le-Têtu. Nous nous demandons même pourquoi la ville de Paris a fait reconstruire son magnifique Hôtel-de-Ville, quand Charenton eût suffi pour abriter ses édiles.

La folie révolutionnaire et antireligieuse les possède à un tel point que, dans leur haine du baptême, ils veulent tout débaptiser. Ils s'en prennent aux noms des rues, et font une guerre acharnée aux plaques indicatrices. Malheur aux rues qui portent un nom de saint: leur affaire est claire. Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Michel, Saint-Germain, Saint-Guillaume, Sainte-Opportune, etc., etc., n'ont plus le droit d'être saints. On va les supprimer purement et simplement, ou les démocratiser en les appelant dorénavant: rues du citoyen Denis, du citoyen Martin, boulevard du citoyen Michel ou du citoyen Germain. C'est absolument grotesque.

Les noms qui rappellent les régimes précédents ne sont pas mieux traités que les saints du calendrier: on les prescrit sans pitié. La rue Royale va s'appeler « rue de la Concorde », en souvenir sans doute de la fraternité républicaine des septembriseurs et des communards. Le boulevard Haussmann deviendra le boulevard de la Convention: l'ancien préfet de la Seine a trop contribué à l'embellissement de Paris pour qu'il ne fût pas compris sur la liste des suspects. La place de la Concorde elle-même, cette place magnifique, connue du monde entier, va, par la bêtise républicaine, perdre son nom: elle s'appellera « place de la Révolution ».

Le boulevard des Capucines a été menacé: le conseil municipal trouvait son nom trop empreint de cléralisme et voulait l'appeler « boulevard du 24 février », lorsqu'un membre eut la bonne idée de faire remarquer à ses collègues que la capucine était une petite fleur rouge, qu'on mangeait en salade et dont la couleur ne pouvait choquer aucun bon républicain. Le boulevard des Capucines était sauvé.

Les noms des deux victimes de la Commune, M<sup>r</sup> Darboy et M. l'abbé Deguerry, ont été naturellement bannis, et, par un cynisme révoltant, le nom de Delescluze, un de leurs bourreaux, a été donné à une rue de Paris. Un des noms les plus attaqués a été évidemment celui de la rue Bonaparte. Le conseil municipal de Paris ne peut tolérer tout ce qui rappelle les régimes précédents. Le nom de Bonaparte est condamné; mais ils n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur le nom à substituer. Seulement ce sont les commerçants qui ne sont pas contents. Cette folie jette un trouble considérable dans leurs correspondances, et nous espérons qu'ils se décideront à manifester, un de ces jours, à leurs élus leur mécontentement.

Cette monomanie de débaptiser une partie des rues de Paris revient à certaines époques, comme les crises d'une maladie mentale. Il y a quelques années, une spirituelle revue des Nouveautés avait très-agréablement plaisanté cette petitesse d'esprit qui

donnez vos ordres, et vous, madame, je vous en prie, retournez aux Ormes en reprenant la calèche qui vous a amenée jusqu'ici. Votre présence maintenant ne peut plus être utile, et peut-être M. Georges serait-il inquiet de ne pas vous trouver à son retour de la forêt.

M<sup>m</sup>e d'Elvoy comprit que le conseil du procureur était sage, et remontant dans la voiture, la courageuse femme reprit la direction de son château.

Quelques instants après, Gaspard et Niveleau étaient emmenés par les agents de police, et les cadavres du comte et de maître Antoine, couverts d'un drap, étaient étendus dans le cabaret.

Deux gendarmes restèrent auprès d'eux, l'arme au pied.

Puis les magistrats, suivis du brigadier et des autres gendarmes, se rendirent rapidement au Parquet pour procéder à l'interrogatoire des prisonniers et des témoins de la terrible scène qui venait de se passer.

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN.

VICTOR HUGO. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, comprenant 46 volumes in-8°. Prix: 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

n'avait pas encore le caractère haineux qu'elle a aujourd'hui. Il s'agissait seulement du changement de nom de la place Ventadour, qu'on voulait appeler: place Étienne Marcel. La scène se passait sur la place, et un ouvrier venait successivement remplacer la plaque portant le nom de place Ventadour par les plaques suivantes: Place Étienne Marcel, Place Étienne Marcel fils, et finalement Place aux jeunes.

#### REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a fini mieux qu'elle n'avait commencé. Les baissiers ont joué aux naïfs acheteurs un de leurs tours habituels: ils ont, le jour même de la réponse des primes sur les rentes, inventé une fausse nouvelle d'insurrection dans l'Afghanistan. Cela prend toujours, car personne ne peut aller vérifier le fait et la dépêche fait son chemin sur le marché sans rencontrer de négations. Le coup fait, on ne retrouve plus les propagateurs du bruit qui a fait baisser les cours.

Les rentes françaises étaient visées depuis longtemps. Une publication intempestive faite dans les journaux par un groupe de spéculateurs, jetait par l'exagération le discrédit sur nos fonds publics. On ne fait pas la hausse à coup de brochures. La hausse véritable et sérieuse est celle qui résulte des achats de l'épargne et non pas celle qui provoque les achats éphémères de la spéculation.

Les rentes françaises sont la base de toutes les fortunes, elles en sont la base la plus solide, car la France ne répudiera jamais ses engagements. Elle ne l'a fait ni en 1870 ni en 1871 et on pourrait même dire que ses désastres ont consolidé son crédit.

Le Crédit Foncier de France a coté 1,340 et est revenu à 1,355. Ceux qui ont acheté à 1,340 ont été aussi heureux que sages. Gagner près de 1 1/2 0/0 en trois jours, c'est beau pour un spéculateur, mais prendre du Crédit Foncier à 1,340, c'est encore plus adroit pour un capitaliste, car le mouvement des prêts ne discontinuait pas. Dans sa séance du 1<sup>er</sup> juillet, le conseil d'administration a autorisé pour 4,730,000 fr. de prêts hypothécaires et pour 1,175,000 de prêts communaux. Ces prêts sont la base et le gage des obligations que le Crédit Foncier met en circulation.

Aussi les obligations Foncières et Communales sont-elles très-demandées. Ces valeurs réunissent toutes les qualités qui peuvent attirer l'attention des rentiers en quête de placements stables. Les Obligations à lots 1879, 1880, 1885 participent tous les deux mois à des tirages.

La Société Générale est demandée à 465. L'augmentation des bénéfices pour le premier semestre est sérieuse, et si le deuxième semestre voit cette augmentation se maintenir comme tout le fait espérer, le dividende de 1885 sera naturellement plus élevé que celui de 1884.

D'ailleurs, la Société Générale a tout lieu de se féliciter d'avoir présenté au public les obligations de l'Est-Algérien. Ces excellents titres sont à 350. Nous en avons recommandé l'achat quand ils étaient à 340 et ils vont détacher un coupon de 7.50 le 15.

L'action du Rio-Tinto est à 265.  
La Banque d'Escompte de Paris est à 452.50.  
La Rente italienne 5 0/0 a repris sa marche ascendante et s'inscrit à 97.65.

Quant aux Méridionaux Italiens qui sont à 718.75, on sait qu'ils vont payer un coupon de 20 fr. et que l'émission des actions nouvelles réservées au pair aux porteurs d'actions anciennes ne se fera pas attendre.

Le Crédit Lyonnais ne peut pas monter. Il est trop fortement engagé sur la Foncière Lyonnaise qui elle-même est accablée par les procès désastreux d'Italie. Elle n'est d'ailleurs pas plus heureuse en France.

Ses spéculations immobilières de Passy, rue des Belles-Feuilles, laissent beaucoup à désirer. Une société qui avait fait bâtir dans cette rue vient de faire faillite.

Le Suez est tombé à 2,128.75. On a beaucoup trop prôné cette valeur dans ces derniers temps, il ne faut pas par des réclames maladroites la porter à des prix qui ne justifient ni son revenu ni les dangers que présente toujours l'influence anglaise en Egypte.

Les actions de Chemins de fer ont eu peu de mouvements.

On a coté: Est à 790, Midi à 1,183.75, Nord à 1,650, Orléans à 1,340, Ouest à 853.75.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### ET DE L'OUEST.

##### L'ÉLECTION DE DAMPIÈRE.

Les électeurs de la commune de Dampierre étaient de nouveau convoqués dimanche dernier pour élire un conseiller municipal (scrutin de ballottage).

Voici le résultat de l'élection:

Inscrits, 467. — Volants, 446.  
MM. de Fontenailles..... 79 élu.  
Gauchais, Amand..... 64  
Bulletins blancs ou nuls.... 3

M. Bourget, contrôleur des contributions indirectes à Saumur, est nommé receveur entreposeur aux Sables-d'Olonne.

##### LA FÊTE DU 14 JUILLET.

Le gouvernement commence à se préoccu-

per du peu d'entrain qui se manifeste sur tous les points du territoire pour la fête dite « nationale ». Ces orgies républicaines finissent par fatiguer et dégoûter profondément les populations-honnêtes de tous les partis.

Nous apprenons que les préfets viennent d'être invités par une circulaire ministérielle à signaler d'office les maires ou autres fonctionnaires municipaux qui témoigneraient d'une certaine hostilité aux dispositions concernant la célébration de la fête du 14 juillet.

Comme l'année dernière, ces maires tarderont pas à être suspendus ou révoqués. (Journal d'Indre-et-Loire)

##### ANGERS.

La *Petite France*, journal républicain, est toujours hostile à la municipalité républicaine d'Angers. Sous la rubrique: *Une mesure étonnante*, elle lui reproche en ces termes un nouveau grief:

« Dimanche, à la fête vélocipédique, on a été très-surpris d'apprendre que les Courses de dames n'auraient pas lieu.

» M. Bouhier, en l'absence de M. le maire, a pris là un arrêté qui étonne tout le monde.

» En vérité, on comprend mal, à la mairie, les intérêts de la ville, et la municipalité encourage bien peu les efforts tentés par les particuliers. »

Le beau sexe figurant dans des courses de véloces, c'était, à la vérité, un spectacle nouveau qui ne manquait pas d'attrait. Le journal de M. Wilson eût applaudi des deux mains les évolutions de « jeunes » et gracieuses vélocipédistes.

L'*Union de l'Ouest*, un journal monarchiste cependant, semble approuver la municipalité d'Angers:

« Des courses de femmes, dit notre confrère, avaient été annoncées, mais l'administration municipale a cru devoir les interdire, et l'on ne peut l'en blâmer. »

##### LA SOCIÉTÉ SAINTE-CÉCILE D'ANGERS A SAINT-MALO.

La Société Sainte-Cécile d'Angers a remporté un immense succès à Saint-Malo.

Elle a remporté quatre premiers prix, médaille, couronne et palme au concours d'honneur, avec félicitations du jury.

La Sainte-Cécile est dorénavant classée dans une division supérieure.

Grand Théâtre. — Une représentation de M<sup>m</sup>e Favart est annoncée pour le samedi 11 juillet.

L'excellente comédienne a l'intention de donner à Angers *Henriette Maréchal*, la pièce si intéressante de MM. de Goncourt.

##### LOCHES.

L'enlèvement d'enfant. — Il a été établi que la personne qui a enlevé un enfant à Loches venait de la direction de Châteauroux et s'était dirigée sur Tours, en prenant le train à la gare de Chambourg.

La victime de l'enlèvement de son enfant vit depuis cinq mois séparée de son mari et ignore où il est. On suppose que cet enlèvement a pu être fait par celui-ci.

##### LE MANS.

Dimanche soir, avait lieu l'enterrement d'un habitant de la ville, M. Piard, rue Porte-Sainte-Anne. Au moment du départ, lorsque les porteurs voulurent soulever la bière, le couvercle seul se leva et leur resta dans la main. Il fallut aller chercher un autre cercueil, et le corps resta ainsi exposé aux yeux de tous pendant près d'une demi-heure.

Une élection au Conseil général a eu lieu dimanche dans le canton de Gourin (Morbihan).

M. de Lesquette, conservateur, a été élu par 1,312 voix, contre M. Trouboul, républicain, qui en a obtenu 444.

Il s'agissait de remplacer M. Steinfors, républicain, décédé.

##### DU DANGER DES PLONGEURS.

Il n'est pas rare de voir d'habiles nageurs se jeter dans l'eau d'une très-grande profondeur. Tout récemment, un nageur amateur, Odun, avait fait le pari de sauter dans

La rade qui sépare New-York de Brooklyn du haut du pont, c'est-à-dire d'une hauteur de 40 mètres. La descente du corps, d'axe vertical, a bientôt dévié, malgré les efforts d'Odin, qui s'est alors roulé en boule; mais il a touché l'eau par le côté. Un autre angeur, Boyton, qui attendait au bas du pont, ne le voyant pas reparaitre, est allé à son secours, et l'a ramené, après trois minutes d'immersion, encore vivant et ayant assez de force pour demander s'il avait bien sauté; après quoi il mourut dans d'atroces souffrances, le choc contre l'eau lui ayant défoncé les côtes et rompu tous les vaisseaux sanguins.

De nombreux exemples montrent que, s'il y a peu de danger à pénétrer violemment dans l'eau, en s'y frayant un passage par les pieds serrés ou par les mains bien jointes; si y en a, au contraire, un très-réel à ren-contrer l'eau à plat ou par côté, la résistance opposée par le liquide étant alors quinze ou vingt fois plus grande.

#### DANS UN MATELAS.

On lit dans le *Petit Journal de la Santé*: « Connaissez-vous, chers lecteurs, les dangers que présente un vieux matelas d'occasion? Les maladies susceptibles de couvrir dans la laine sur laquelle on a couché avant moi me préoccupent toujours, quand je m'endors dans un lit d'auberge. Pourtant, s'il faut en croire M. Vallin, professeur au Val-de-Grâce, il y a quelque chose de plus terrible que de dormir sur un matelas mal-propre, c'est de respirer les poussières produites par le battage et le cardage des matelas ayant servi à des gens atteints, sinon morts, de fièvre typhoïde, de variole, de scarlatine, de diphthérie, d'infection puerpérale, d'érysipèle, etc. Or, ces poussières dangereuses, les habitants de Paris les absorbent souvent, lorsque des industriels ambulants viennent, à la suite d'un décès ou d'une maladie, s'établir dans la cour des maisons pour frapper, de leurs baguettes, des laines souillées ou détériorées, toujours douloureuses.

Les propriétaires — même ceux qui ne veulent chez eux ni chiens ni enfants — acceptent très-bien la présence des batteurs dans leur immeuble. Les propriétaires ont tort d'agir ainsi. Aux locataires soucieux de leur santé, nous croyons devoir apprendre qu'il existe une ordonnance de police, portant la date du 25 juillet 1862, qui défend le cardage à la main sur la voie publique. Nous pensons que ce qui est interdit dans la rue, balayé par tous les vents, devrait l'être, à plus forte raison, dans les dépendances de l'habitation et surtout dans les cours étroites, qui sont, généralement, de véritables puits à miasmes atmosphériques. — Dr O. LILAN.

Le *Brillant Oriental* est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour; il remplace les cires liquides et encaustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou; il n'a pas d'odeur, brille très-vite et n'encrasse jamais; il se vend, à l'ÉPICE-RIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

#### Variétés.

#### LES DRAMES DE LA MER.

Un de nos meilleurs confrères de la presse départementale, l'*Union de la Sarthe*, reçoit d'un ancien officier de marine un récit aussi dramatique qu'intéressant sur la fin tragique de l'avis de la Renard. Le collaborateur de l'*Union de la Sarthe*, dans sa carrière maritime, navigua sur la Renard; il le connaît à fond, et il a essayé de représenter la catastrophe comme elle s'est très-probablement passée. Cette restitution aura l'avantage d'attribuer, à qui de droit, la responsabilité de ce sinistre événement.

La Renard était un navire d'un type particulier; construit il y a vingt-cinq ans environ; cet âge est la vieillesse pour tout navire. Ses excellentes qualités nautiques n'avaient fait employer presque constamment, de sorte qu'il avait de plus le degré d'usure provoquant d'un service continuellement actif à la mer. Il aurait dû, depuis plusieurs années, être remis à neuf ou condamné; mais tous les navires disponibles étaient employés à l'inutile blocus de Formose, et, pour le réparer et le remplacer, il aurait fallu aug-

menter les dépenses, déjà si considérables, qu'on ne voulait pas avouer et qu'on cherchait à dissimuler par toutes les économies possibles, aux dépens du bien-être, de la santé, de la sécurité des équipages et des troupes.

Un cyclone ou ouragan n'a rien de commun avec une trombe, météore curieux, mais inoffensif pour les grands navires, qui ne se rencontre ordinairement que sur une mer unie et dans une atmosphère calme. Comme tous les cyclones, celui-ci s'est manifesté par la grande baisse subite du baromètre, puis par l'augmentation du vent et son changement régulier de direction. Le commandant n'a pu s'y tromper; il a fait condamner toutes les ouvertures qui donnent accès de l'intérieur sur le pont, afin que tout à l'heure, lorsque l'ouragan sera dans sa force, la mer qui y roulera ses vagues comme sur une plage abandonnée, n'y trouve que des objets faisant corps avec le navire et des hommes solidement attachés. Il a donné une route qui éloigne le navire des régions déjà connues où la tempête va sévir avec le plus de violence, et en même temps lui fait présenter à la direction du vent et de la mer son avant, la partie la plus forte; ceci lui permettra de ne recevoir sur son pont que des lames déjà divisées et amorties. Tant qu'il pourra maintenir le Renard dans cette direction; il est sans inquiétude. Le pourra-t-il?

Un navire ne gouverne que tant qu'il a de la vitesse: la machine est usée par un long service et par l'absence des réparations nécessaires, fatiguée par le violent tangage que lui impriment ces montagnes d'eau qu'il faut alternativement gravir et redescendre, fatiguée surtout par les mouvements désordonnés de l'hélice, lorsque, l'arrière sortant de l'eau en entier, elle tourne follement dans l'air. Pourra-t-elle, cette pauvre machine, continuer à donner la vitesse nécessaire pour maintenir l'avant dans cette direction qui est le salut? Elle résiste à tant de chocs; les officiers commencent à espérer... Mais voilà qu'un homme, écartant le panneau et les toiles qui ferment l'écouille de l'arrière, monte sur le pont, et, par moments dans l'eau, quelquefois roulé par une lame, il se traîne, en s'accrochant de corde en corde, vers la passerelle sur laquelle le commandant est amarré. Il lui parle bas, et celui-ci, qui n'avait pas changé de visage, pâlit tout-à-coup: l'eau envahit la cale! La machine continue à faire son devoir; mais la coque du navire cède, usée par 25 ans de roulis et de tangage: dans l'effort des secousses que lui donne la mer, des coutures s'entr'ouvrent, des rivets s'arrachent et des milliers de gouttes, entrant à la fois, font une masse que ne peuvent épuiser les pompes à vapeur.

En vain s'y joignent les pompes à bras, mues par toute la force que peuvent donner les matelots, affaiblis par le climat d'Obok. Déjà le navire, appesanti par l'eau qu'il contient, peut à peine se relever sur les lames; au lieu de les gravir, il les reçoit presque en entier sur son pont. Les embarcations, les mâts de réchange sont emportés malgré leurs amarrages; quelques hommes disparaissent avec eux; d'autres en grand nombre sont mutilés par leur passage. En bas, où l'air ne peut pénétrer, les chauffeurs haletants, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, activent encore les fourneaux; mais ils voient avec terreur l'instant où le niveau qui monte va éteindre les feux. Le commandant a prévu ce moment, et, pour maintenir un peu plus longtemps l'avant contre la mer, par signes plutôt que par paroles, car l'ouragan fait rage et aucune voix humaine ne peut plus se faire entendre, il ordonne d'établir une petite voile à l'arrière.

Chaque matelot est retenu dans une sorte de case formée de cordes tendues en échiquier; avec les bords désordonnés du navire et la mer qui brise maintenant sur le pont, nul ne peut changer de place qu'en se cramponnant et au risque de sa vie; de cœur tous se précipitent, de fait ils se traitent pour exécuter l'ordre. Comme les chauffeurs au milieu de l'atmosphère étouffante où ils alimentent les fourneaux, les matelots ne connaissent que le devoir.

Dans la manœuvre, quelques victimes de plus ont été emportées par la mer; mais on a réussi. Sa voile, déployée et violemment gonflée par la tourmente, force le navire à effacer son arrière et à maintenir son avant contre les montagnes d'eau qui l'inondent. Il était temps, l'eau a gagné les feux! la machine ne fonctionne plus! A l'arrêt brusque des secousses de l'hélice, tous les cœurs ont

un moment cessé de battre. C'est la perte de la dernière espérance!

Cependant l'eau monte toujours dans le navire, qui s'alourdit de plus en plus; souvent la vague le couvre en entier. Bientôt, complètement inerte, il n'obéira plus au gouvernail, et alors!!!

Le commandant entouré de ses officiers, est debout, amarré sur sa passerelle. De temps en temps, entre deux lames qui le couvrent d'écume, on l'aperçoit... Il a les bras croisés et il pense... Il pense, maintenant, qu'il ne peut plus rien pour leur salut, que de ces 417 hommes qui lui ont été confiés, beaucoup ont des femmes et des enfants qui les attendent en vain... que tous auraient gaiement donné leur vie pour la patrie ou pour l'honneur du pavillon... et que tous vont, dans un instant, trouver une mort inutile, un tombeau sans nom, et pour-quoi?

Parce que, comme les cholériques de Formose, comme les blessés du Tonkin, ils ont été sacrifiés, sans but, à des politiques égoïstes, sans franchise, sans patriotisme et sans cœur... Car si, à la place de ce pauvre Renard usé, on lui avait donné un bon navire neuf, ces 417 hommes, ce n'est pas l'ouragan qui l'eût empêché de les ramener à Brest, prêts pour de nouvelles campagnes, prêts pour de nouveaux dévouements...

L'eau monte... Le gouvernail perd son action... L'avant s'écarte de la direction du vent et de la mer... Le navire présente son travers sans défense... Un effroyable coup de mer, une montagne immense s'abat sur le pont... Le navire s'ouvre... Tout a disparu!

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 5 juillet 1885.

Versements de 183 déposants (23 nouveaux), 38,892 fr. 92 c.

Remboursements, 23,977 fr. 95 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

#### Marché de Saumur du 4 Juillet

Blé nouveau (l'h.)	—	Huile de noix	50	120	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	16	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin	50	—	—
Halle, moy. n° 77	15 82	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70	—
Orge	65	— Luzerne	780	70	—
Avoine h. bar. 50	9 75	Paille	780	40	—
Fèves	75	— Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	— Cire jaune	50	—	—
— rouges	80	— Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	—	—	—
Chenevis	65	— 2 <sup>e</sup>	—	—	—
Farine, culas	157	— 3 <sup>e</sup>	—	—	—

#### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 6 juillet

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 16 » » à 17 » »	9 » » à 11 » »	
Saumur, 16 50 » » à 16 50 » »	10 » » » »	
Baugé, 16 50 » » à 16 50 » »	10 50 » »	
Segré, 17 » » » » à 17 » » » »	10 » » à 11 » »	
Beaupréau, 16 50 » » à 16 50 » »	10 » » » »	
Montfaucon, 16 50 » » à 16 50 » »	9 » » » »	
Montreault, 16 50 » » à 16 50 » »	9 » » » »	
Chemillé, 16 50 16 75 » » à 16 75 » »	8 » » 8 75	
Champtoceaux, 16 50 » » à 16 50 » »	9 » » » »	
St-Flor-le-Vieil, 16 50 » » à 16 50 » »	9 25 » »	
Cholet, » » » » à » » » »	» » » »	
Vihiers, 15 50 16 » » à 15 50 16 » »	8 » » 8 75	
Brissac, 15 75 » » à 15 75 » »	10 » » 11 » »	
Chalonnnes, 16 50 16 75 » » à 16 50 16 75 » »	9 » » » »	
Doué, 16 50 » » à 16 50 » »	9 50 11 50	

A Nantes, blés américains, de 20 25 à 20 50 les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 » à 20 25 les 80 kilos.

#### BIBLIOGRAPHIE

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'*Histoire de France*, 133 fr.; l'*Histoire de la Révolution Française*, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8°, contenant 165 cartes et plan,

gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LEVASSEUR, successeur). 33, rue de Fleurus, Paris.

#### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 223. Grévy maquignon. Les lettres de l'amiral Courbet. A la caserne les curés (dessins)! La médaille du Tonkin. Les débaptiseurs de rues. Pêcheurs et pêches.

#### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 4 juillet 1885.

Chronique parisienne: Pastels. — Lithographies. Le Veu (nouvelle inédite), 1 gravure, par Fernand Hue.

Les anciennes et les nouvelles roses, 3 gravures, par un Amateur.

En Pays scandinave (suite), par R. de Souhesmes. Un drame en famille (fantaisie pour enfants), 1 gravure, par M. de Ranfaing.

Morituri ou l'agonie d'une race (suite), par J.-J. Kraszewski.

Bibliographie. La Maîtresse de maison.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

#### LE PETIT JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraît tous les Dimanches

Prix de l'abonnement: 3 fr. par an

RÉDACTION et ADMINISTRATION: 40, r. Laflotte, Paris

Sommaire du n° 27 (5 juillet 1885).

La Semaine scientifique (Dr E. Bernain). — Panthéon moral de la Science (Dr Félix Brémont). — Médicaments explosifs (C.) — Variole et Tubercule (A. Bue). — Hygiène domestique (H. G.) — Petits Échos (Octave Sully). — Les Microbes (Dr Bonnejoy). — Communications et Avis divers. — Récréation chiromancie. — Consultations. — Petites Annonces. — Un Mot de Finances.

#### LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA GROFROY.

Sommaire du n° 236 (samedi 4 juillet 1885)

Courrier des enfants: Les noms des rues et les enseignes, par A. Brébion. — La fille du Pêcheur, par V. Vattier d'Ambroise. — Les deux chats et le singe, par Jules Barbier. — La légende du Vaillant, par Marie Maugeret. — Les épingles et les pelotes, par Aunt Lizi. — Menus faits, par Th. B. — Conscience, par M. Melchior. — Mauvais fils, par Mélanie Bourlette. — Hans Gensfleisch, par A. de Bretagne. — Curiosités scientifiques, par Th. B. — Heures de loisir, par Pr. Étienne.

Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr.; six mois 6 fr. — Bureaux: 76, rue des Saints-Pères, Paris.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire à Tours, 6, rue Descartes.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire à Tours  
Le mercredi 29 juillet 1885, à 2 heures.

## LE CHALET

Situé commune de Saint-Avertin, près Tours;

Servant actuellement de restaurant, comprenant: Maison d'habitation, écurie, remise, magnifique jardin, le tout d'une contenance d'environ 2 hectares.

Cette propriété, dans une situation exceptionnelle, est entourée presque de tous côtés par le Cher.

Mise à prix, 25,000 fr.

1<sup>er</sup> Lot.

## Une Maison

Située commune de Lariche extra, près Tours, levée Saint-François-de-Paule, comprenant:

Rez-de-chaussée, premier étage, grenier, cellier, jardin.

## UNE AUTRE MAISON

Située auprès de la précédente, comprenant rez-de-chaussée, grenier, sellier, puits, jardin. Le tout contenant neuf ares.

Mise à prix, 1,500 fr.

L'adjudicataire du 2<sup>e</sup> lot devra, en outre, acquitter la rente annuelle de 300 fr. et supporter la jouissance d'une des deux maisons aux-elles a droit, sa vie durant, une tierce personne actuellement âgée de 72 ans.

On pourra traiter à l'amiable pour les deux lots, avant le jour de l'adjudication.

S'adresser, pour obtenir tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. (588)

## A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

En totalité ou par parties,

## MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

## A CÉDER

Pour cause de santé,

## UN BON CAFÉ

Situé au centre de la ville de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER DE SUITE

Pour changement de domicile

## UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir. S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

## UN FONDS DE COMMERCE

De Liquoriste-Distillateur Parfaitement achalandé, situé dans une ville de l'Ouest.

Il sera accordé les plus grandes facilités.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUIBERT, ancien notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

## A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de santé

## MAGASIN D'ÉPICERIE

Graines et Poterie. Bien achalandé, dans un des beaux quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

Immédiatement,

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

Très-joli

## MAGASIN DE BONNETERIE

Situé dans un des beaux quartiers d'Angers.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

Un PONEY, avec ses harnais et une petite CHARRETTE ANGLAISE.

S'adresser à M. HOULARD, rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 7. (584)

## A VENDRE

## Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

## M. PERRAY

Organiste

Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M<sup>me</sup> GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelle, 31.

## MANUFACTURE

DE

## PIANOS et HARMONIUMS

## LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser, à l'hôtel de Londres.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

## COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Brevet s. g. d. g.

## LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

## M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n<sup>o</sup> 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

## A LOUER

PRÉSENTÉMENT

## APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE

Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage.

S'adresser, place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 9. (583)

## A LOUER

PRÉSENTÉMENT

Rue de la Petite-Bilange,

APPARTEMENT comprenant: cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (584)

## A LOUER

## ANCIENNE MAISON LAVOYE

Rue Basse-Saint-Pierre.

S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

## A LOUER

## Beau Chalet

Sur la plage de St-Gilles-Croix-de-Vie.

S'adresser à M. Victor BODIN, à Thouars (Deux-Sèvres.)

## CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

M<sup>me</sup> veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n<sup>o</sup> 14, maison BODINE.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M<sup>me</sup> CHAUSSARD demande des ouvrières.

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> VINCENT, huissier à Saumur, est transférée rue de l'Ancienne-Messagerie, n<sup>o</sup> 13.

Une Maison de Nouveautés de mur demande un garçon de magasin.

ON DEMANDE un homme non marié, sachant conduire un val et pouvant travailler au journal. S'adresser chez M. Louis L... aîné, négociant à Varrains.

UN MÉNAGE demande à se voir le mari comme Jardinier, la femme, comme femme de basse-cour.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti pour la Bonneterie-Mercerie.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

## ÉTABLISSEMENT THERMAL

## VICHY

(Aller) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS BAINS D'OUICHES de toute espèce...  
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre, Théâtre et Concerts au Casino, le Parc, Cabinet de lecture, Salons de Dames, Salons de jeux, de conversation, etc.  
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Écrire: Administration de la D<sup>e</sup> Comptabilité, PARIS, 8, Boulevard Montmartre.

## INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger  
Plus de Mercure, plus de Copal, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule qui ne contienne aucun principe toxique, ni caustique, véritablement en quatre à six jours...  
RAPPORT: « Plusieurs injections ont essayé l'Injection Peyrard... 232 Arabes atteints d'écoulements chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 50 depuis 5 ans, 22 de 2 à 3 ans; le résultat inopiné a démontré des guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 10 Européens a donné 14 guérisons. »  
Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.  
Dépôt à Saumur, pharmacie GARNIER.

## GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMA, Psoriasis, Acné, etc. des PLAIES d'ULCÈRES VARICOSES considérés comme incurables par les Princes de la Médecine.  
Le traitement est basé sur le principe de la guérison radicale des plaies et ulcères varicoseux, par les principes de la Médecine.  
S'adresser à M. LEMARQUAND, pharmacien, rue de la République, 11, Saumur.  
CONSULTATION GRATUITE par Correspondance.

Saumur, imp. P. GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 10	80 90	Est	795	793 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	514	517
3 % amortissable	82 65	82 42	Paris-Lyon-Méditerranée	1248 75	1247 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	517 25	Est	376 50	375
3 % (nouveau)	81 10	80 90	Midi	1183 75	1182 50	— 1865, 4 %	524	521	Midi	381	381
4 1/2 %	105 40	105 75	Nord	1635	1605	— 1871, 3 %	401	411	Nord	388	388
4 1/2 % (nouveau)	110 25	110 15	Orléans	1347 50	1343 75	— 1875, 4 %	513 50	515	Orléans	381 50	380
Obligations du Trésor	512 x	512 50	Ouest	853 75	855	— 1876, 4 %	513 50	513 50	Ouest	379	378 50
Banque de France	5095	5096	Compagnie parisienne du Gaz	1502 50	1510	Bons de liquid. Ville de Paris	529 50	525	Paris-Lyon-Méditerranée	377	377
Société Générale	468 25	466 25	Canal de Suez	2135	2000	Obligations communales 1879	452	451	Paris-Bourbonnais	377	380
Comptoir d'Escompte	990	992 50	C. gén. Transatlantique	495	490	Obligat. foncières 1879 3 %	449 50	448	Canal de Suez	578 75	578
Crédit Lyonnais	537 50	538 25				Obligat. foncières 1883 3 %	367	359			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1357 50	1335									
Crédit mobilier	230	230									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																						
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR							
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	
8	55	—	—	—	8 05	7 34	9 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9	13	—	—	—	8 15	7 39	9 08	1 24	4 03	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	25	—	—	—	8 23	7 39	9 13	1 32	4 19	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11	35	—	—	—	8 39	7 52	9 28	1 46	4 37	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné